



Association Québécoise des avocats et avocates en droit d'immigration  
Me. Jean-Sébastien Boudreault, Président  
445, boul. Saint-Laurent, Bureau 500  
Montréal, Québec,

Le vendredi le 12 février, 2016  
Cher Me. Boudreault,

Nous avons pris connaissance avec étonnement de vos propos devant la Commission parlementaire des relations avec les citoyens le 9 février dernier lors de la présentation du mémoire de l'AQAADI sur l'étude du projet de loi 77.

Nous référons plus particulièrement la déclaration suivante :

*“ Je pense que le bât blesse depuis plusieurs années, avec les consultants en immigration, parce que des gens s'improvisent consultants en immigration. On ne s'improvise pas avocat, on a un permis d'exercice, on a fait les études pour, tandis qu'à peu près n'importe qui peut s'improviser consultant en immigration” (Journal des débats de la Commission des relations avec les citoyens, mardi 9 février 2016, Vol.44 No.42)*

Or, vous savez ou devriez savoir que ce n'est pas le cas et ce, depuis fort longtemps maintenant. Les consultants professionnels en immigration sont désormais astreints à un rigoureux régime d'encadrement en particulier en ce qui concerne l'accès à la profession et ce tant au niveau fédéral que pour être inscrit au registre québécois des consultants en immigration.

Nos membres et moi personnellement, déplorons qu'une telle déclaration erronée devant une instance aussi importante qu'une commission parlementaire de l'Assemblée Nationale vienne jeter le discrédit sur le travail et les qualifications de nos membres.

Nous avons siégé de concert avec l'AQAADI à de nombreux forums de consultations depuis quelques années et nous avons crus jusqu'à maintenant que vous nous considérez comme des partenaires valables et digne de respect.

J'ose croire que vous profiterez de la prochaine occasion qui vous sera offerte de faire une intervention publique pour revenir sur vos propos désobligeants à l'égard des consultants en immigration québécois.

Veuillez agréer, Monsieur Boudreault, l'expression des sentiments distingués.

Cordialement,



Dory Jade, CRIC, C.Dir.  
Président

CC: Membres du Conseil d'administration